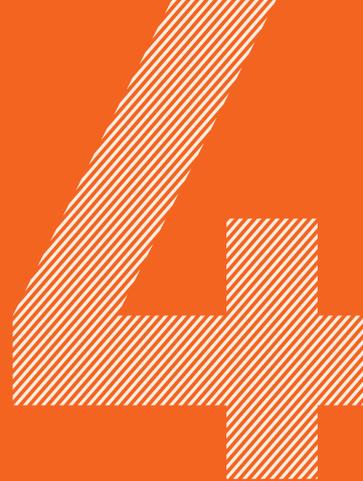


NADUUR



# Personnel



## 51

51 Faits marquants en 2023

## 52

**CPV/CAP Caisse de pension**

52 Année réjouissante pour la CPV/CAP  
Caisse de pension Coop

# Personnel

Coop compte parmi les employeurs les plus attractifs du commerce de détail suisse, est récompensée pour son équité salariale et continue d'investir dans la formation et le perfectionnement de son personnel. En 2023, elle a remanié les règles de conduite du personnel.

Fin 2023, le groupe Coop employait 95 826 personnes dans les domaines d'activité Commerce de détail et Commerce de gros/Production.

62.5% des postes se trouvent en Suisse. Coop s'attache à offrir à son personnel des emplois sûrs et riches en perspectives ainsi que d'excellentes conditions de travail dans le commerce de détail toutes régions confondues. Plus de 38 697 collaboratrices et collaborateurs sont assujettis à la convention collective de travail de Coop, qui est le seul grand employeur du commerce de détail à avoir trouvé un consensus avec cinq partenaires sociaux. Tous perçoivent des salaires équitables et profitent de divers avantages réservés au personnel. Ainsi, pour son personnel en Suisse, Coop prend en charge deux tiers des cotisations d'assurance versées à la CPV/CAP Caisse de pension Coop.

Avec 2 594 apprenti·e·s uniquement en Suisse, le groupe Coop est le deuxième plus grand employeur d'apprenti·e·s du pays. 33 métiers sont proposés à l'apprentissage dans la vente, l'administration, la logistique et la production. Les apprenti·e·s sont encadrés par quelque 30 conseillères et conseillers en apprentissage à temps plein et plus de 2 000 formatrices et formateurs en entreprise. Environ 70% des apprenti·e·s restent chez Coop à l'issue de leur formation. Grâce à leur excellente formation de base, nombre d'entre eux peuvent rapidement assumer des tâches de conduite.

L'un des principaux objectifs de Coop, mis à part le recrutement de nouveaux talents, est de qualifier son personnel et de veiller à ce qu'il accueille les mutations technologiques et les avancées numériques avec enthousiasme.

Coop s'est fixé les priorités stratégiques suivantes pour faire face aux défis du marché du travail:

## Gestion des ressources humaines

### Un employeur attractif

Marque employeur  
Les femmes dans l'encadrement  
Conditions de travail

### Esprit d'entreprise et style de conduite

Une structure salariale adaptée au marché et sans discrimination fondée sur le genre  
Évolution professionnelle des cadres  
Gestion des talents et Campus

### Gestion du changement

Mutations technologiques dans le commerce de détail  
Culture d'entreprise  
Processus RH numériques

## Faits marquants en 2023

Vous trouverez ci-dessous quelques faits marquants de l'exercice écoulé.

### Un employeur attractif

- Évolution positive des salaires chez Coop Société Coopérative, en hausse de 10.7% depuis 2014
- Possibilités d'évolution professionnelle avec des programmes de reconversion dans des domaines comme la conduite de lignes de production, la restauration, le transport ou la boulangerie
- Mise en place de préapprentissage d'intégration à l'intention des réfugiés et des jeunes récemment arrivés en Suisse, débouchant sur des places d'apprentissages et des postes tels que chef-f-es de rayon
- Développement et mise en réseau numérique du Réseau Femmes Cadres; mise en œuvre de mesures de soutien ciblées qui ont permis d'augmenter la proportion de femmes cadres

### Esprit d'entreprise et style de conduite

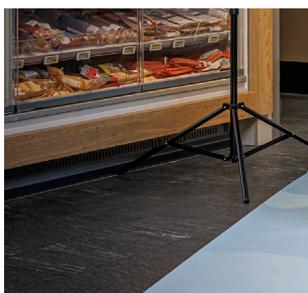
- Remaniement des règles de conduite du personnel sur la base de la nouvelle stratégie faitière pour les quelque 8 300 cadres de Coop
- Formation continue: proposition de plus de 1 300 cours internes portant notamment sur la sécurité, l'hygiène et d'autres thèmes spécialisés, ainsi que de cours d'encadrement axés sur la gestion de soi
- Garantie de l'égalité salariale entre hommes et femmes au travers de la certification "Fair Compensation"; réalisation d'audits réguliers pour réaffirmer la politique salariale

### Gestion du changement

- Digitalisation globale et optimisation des processus des RH: conversion de processus analogiques, augmentation de la connexion numérique du personnel, qui dépasse désormais les 90%, et exécution d'environ 19 000 workflows RH numériques chaque mois

Effectifs de personnel  
du groupe Coop

# 95 826



## **CPV/CAP Caisse de pension**

### **Année réjouissante pour la CPV/CAP Caisse de pension Coop**

La CPV/CAP Caisse de pension Coop a connu une année réjouissante. Les catégories de placement ont presque toutes enregistré des gains de cours. La CPV/CAP a réalisé une performance de +5.1%. Les avoirs de vieillesse ont pu être rémunérés à 2%. Le taux d'intérêt provisoire pour l'année 2024 est également de 2.0%. Les retraites sont restées inchangées en 2023 et le resteront aussi en 2024. Le nombre d'assurés actifs a augmenté, passant de 40 328 l'année précédente à 40 817 en 2023. Le nombre de retraités a augmenté de 463 personnes, passant à 22 512.